

Comment faire ?

Si vous souhaitez solliciter l'équipe d'accompagnement aux économies d'énergie pour un ménage, **veuillez remplir la fiche de liaison jointe, avec l'accord de celui-ci**, et la transmettre par courrier ou par mail.

NB : Seuls les professionnels peuvent saisir l'équipe d'accompagnement aux économies d'énergie.

Suite à la réception de cette fiche de liaison, l'équipe prendra directement contact avec le ménage pour convenir d'une date de visite. Vous serez alors tenu(e) informé de celle-ci.

Envoi de la fiche de liaison :

Par courrier :

Le Département des Pyrénées-Orientales
Mission Départementale Développement Durable
A l'attention de l'équipe d'accompagnement aux économies d'énergie
24, quai Sadi Carnot - 66 906 Perpignan Cedex 906

Par e-mail :

manon.sauniere@cd66.fr ou delphine.jourdan@cd66.fr

Une question ?

L'équipe d'accompagnement aux économies d'énergie est à votre disposition.

Coordonnées :

Le Département des Pyrénées Orientales
Mission Départementale Développement Durable

Manon Saunière, CESF
Tel: 04 68 85 82 99
manon.sauniere@cd66.fr

Delphine Jourdan, Conseillère technique
Tel: 04 68 85 82 59
delphine.jourdan@cd66.fr

ACCOMPAGNER LES MENAGES

EN SITUATION DE

précarité énergétique

L'équipe d'accompagnement
aux économies d'énergie
est à votre service



leDépartement66.fr



leDépartement66.fr

Le mot de la Présidente

Aujourd'hui, de plus en plus de ménages éprouvent des difficultés pour chauffer correctement leur logement, et ceci à un coût acceptable.

Pour remédier à cette situation, le Département des Pyrénées-Orientales se mobilise depuis plusieurs années en faveur de la maîtrise de l'énergie dans le logement.

Consciente de la nécessité d'accompagner les ménages les plus fragiles face à la hausse du coût de l'énergie, j'ai mis en œuvre un programme d'actions spécifiques.

Une équipe d'accompagnement aux économies d'énergie a été mise en place dans l'objectif de :

- venir à la rencontre des ménages en difficulté qui le souhaitent,
- apporter des conseils personnalisés et un accompagnement ciblé pour aider les occupants à agir et réduire leurs consommations.

Convaincue que ce dispositif contribuera à améliorer la situation des ménages fragiles, le Département agit pour garantir le droit à l'énergie pour tous.

A vos côtés.

Hermeline MALHERBE
Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales



Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La notion de précarité énergétique s'applique aux ménages dont **la dépense énergétique dépasse 10% des revenus**, étant entendu que la dépense prise en compte est celle qui doit permettre l'accès au confort.

Chiffres clés :

Près de 12% des ménages sont considérés comme étant en situation de précarité énergétique sur le département.

Avec les prévisions d'augmentation du coût de l'énergie, cette proportion pourrait atteindre près de **20% en 2030**.

Agissons ensemble et maintenant ! Comment ?

Une équipe d'accompagnement aux économies d'énergie peut accompagner les ménages en difficulté et réaliser **une visite gratuite de leur logement**.

Lors de cette visite, l'équipe effectue :

- un diagnostic socio-technique ;
- un apport de conseils personnalisés sur la maîtrise de l'énergie en fonction du logement et des usages quotidiens ;
- l'installation d'un kit « économie d'énergie » composé de plusieurs petits équipements (ex : mousseurs, lampes basse consommation, éco-sac, multiprise avec interrupteur...).

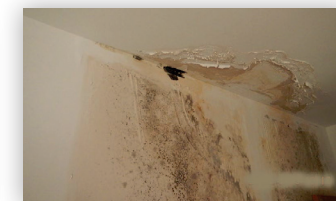
Suite à cette rencontre, un rapport de visite résumant les conseils prodigués et présentant les pistes d'amélioration en matière de travaux est envoyé au ménage.

Un accompagnement adapté à sa situation peut alors lui être proposé.

Qui peut bénéficier de cet accompagnement ?

Les locataires et propriétaires occupants situés dans les Pyrénées-Orientales confrontés à :

- Des situations d'inconfort en période de chauffe (froid, humidité...),



et / ou

- Des difficultés récurrentes pour payer les factures d'eau et d'énergie,



et/ou

- d'éventuels risques sanitaires (ex : utilisation d'un chauffage d'appoint, tel qu'un poêle à pétrole, présence de moisissures ...).

